



CAHIER DES CHARGES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Pour

**Proposition et configuration d'une plateforme
d'apprentissage en ligne**

DA0 21/0023/ALHQDKR/SLOG/FORM

Novembre 2021

THÈME

Proposition et configuration d'une plateforme d'apprentissage et de partage des savoirs en ligne

1. CONTEXTE

The Alliance for International Medical Action (ALIMA) est une ONG humanitaire médicale internationale qui fournit des soins de qualité aux personnes les plus vulnérables dans des situations d'urgence ou de crises récurrentes sans aucune discrimination identitaire, religieuse ou politique, à travers des actions basées sur la proximité, l'innovation et l'alliance d'organisations et d'individus. Nous agissons avec humanisme, impartialité et dans le respect de l'éthique médicale universelle. Pour accéder aux patients, nous nous engageons à intervenir de façon neutre et indépendante.

Le patient est au cœur de notre vision stratégique. Nos actions sont basées sur la proximité, l'innovation et l'alliance d'organisations et d'individus.

ALIMA repose sur une gouvernance inclusive et travaille en partenariat avec des organisations médicales locales et nationales, des écoles et des instituts de recherche internationaux pour développer, en plus de projets de prise en charge des patients, des projets d'innovation et de recherche opérationnelle.

ALIMA est une organisation à taille humaine, agile et centrée sur l'humain. C'est un employeur socialement responsable, offrant à ses collaborateurs un environnement de travail stimulant et respectueux de l'équilibre vie privée - vie professionnelle.

Plus de 2000 personnes œuvrent actuellement pour ALIMA. Les équipes terrain, au plus proche des patients, reçoivent leur support des équipes de coordination généralement basées en capitale des pays d'intervention. Celles-ci reçoivent le support des 4 équipes desk et de l'équipe du service urgences et ouvertures basées au siège opérationnel de Dakar, Sénégal. Les équipes de Paris et New-York travaillent activement à la collecte de fonds ainsi qu'à la représentation d'ALIMA. Le reste de la Galaxie ALIMA comprend des individus et des équipes partenaires qui travaillent pour le compte d'autres organisations telles que les ONGs médicales BEFEN, ALERTE Santé, SOS Médecins / KEOOGO, AMCP, les organismes de recherche PACCI, INSERM, les Universités de Bordeaux ou de Copenhague, l'ONG Solidarités International et bien d'autres.

NOS PAYS D'INTERVENTIONS : Mali, Burkina Faso, République Centrafricaine, Nigeria, Niger, Tchad, République Démocratique du Congo, Cameroun, Guinée, Soudan du Sud, Mauritanie, Sénégal.

NOS THÉMATIQUES PROJET : Malnutrition, Santé Maternelle et infantile, Santé Primaire, Paludisme, Épidémies (Ebola, Choléra, Rougeole, Dengue), Hospitalisation, Urgences, Violences Basées sur le Genre, santé mentale, ...

NOTRE CHARTE :

1. Le patient d'abord
2. Révolutionner la médecine humanitaire
3. Responsabilité et liberté
4. Améliorer la qualité de nos actions
5. Faire confiance
6. L'intelligence collective
7. Responsabilité environnementale

2. CONTEXTE DE L'APPEL D'OFFRE

La transmission de savoirs et de savoir-faire est un axe important de la stratégie ALIMA, et impacte directement le principe N°4 de la Charte, visant à améliorer la qualité des interventions.

En 2020, au cœur de son cadre stratégique 2020-2022, ALIMA a ré-affirmé sa volonté d'accompagner les équipes dans le développement de leurs compétences et l'acquisition de savoirs, en décrivant ALIMA comme une organisation apprenante.

Lors de cet exercice stratégique, la Direction d'ALIMA a également exprimé la volonté de créer un espace de partage d'apprentissage qui viserait à capitaliser et diffuser le savoir propre à ALIMA, ses expériences, ses réussites et ses échecs, afin de valoriser une expertise spécifique et de diffuser ce savoir aux acteurs du secteur humanitaire en Afrique

En novembre 2020 un poste de Chargé de formation a été créé pour accompagner la formalisation des activités de formation chez ALIMA, et encourager les initiatives individuelles et collectives de renforcement des capacités. Cette création de poste s'est faite dans un contexte d'augmentation importante du nombre de salariés chez ALIMA (+22% au cours de l'année 2020), confirmant ainsi la nécessité de mettre en place une stratégie de renforcement des capacités et de partage de connaissance.

Pour ALIMA, le développement des capacités doit répondre à plusieurs enjeux¹ :

1. L'intégration des salariés et la connaissance de la culture ALIMA, de ses principes et de ses valeurs
2. La maîtrise de savoir-faire techniques (incluant la maîtrise des protocoles médicaux, outils et procédures ALIMA)
3. La gestion des parcours et des carrières
4. La diffusion et le partage d'un savoir spécifique, notamment lié à l'innovation, à la recherche, etc dédié à ALIMA

Des outils accessibles en ligne sont aujourd'hui à disposition des salariés pour se former, au-delà des dispositifs classiques de formation (formation en présentiel, collectives ou individuelles) :

- L'intranet ALIMA, qui comprends des tutoriels, et quelques modules de formation en ligne développés en interne
- L'espace de travail google drive, qui contient de nombreux documents, guidelines, politiques et outils mais également quelques formations en ligne, notamment pour les équipes médicales/paramédicales.

Un site internet dédié à l'intégration des salariés a également été initié, avec pour objectif d'intégrer tous les savoirs essentiels pour démarrer sa collaboration chez ALIMA. Ce site n'est à ce jour pas opérationnel.

ALIMA souhaite aujourd'hui faciliter davantage l'accès aux dispositifs d'apprentissage en ligne, à travers le développement d'une plateforme dédiée à la transmission et au partage de savoirs.

Dans un contexte de crise sanitaire, mais aussi du fait du nombre important de ressources humaines chez ALIMA, et de la difficulté d'accès à certaines zones d'intervention, cette plateforme d'apprentissage apparaît comme un levier incontournable qui permettra une diffusion massive et pratique de ce savoir.

3. OBJECTIFS DE LA PLATEFORME

De manière générale, la plateforme d'apprentissage devra permettre de développer l'accès au savoir et aux connaissances des collaborateurs d'ALIMA, quel que soit leur poste et leur position géographique.

Plus précisément, la plateforme d'apprentissage devra :

- Proposer un catalogue de formations (ALIMA et non ALIMA) accessible par thématique
- Permettre de suivre et évaluer les parcours de formation des collaborateurs d'ALIMA
- Proposer une bibliothèque de documents (protocoles médicaux, procédures RH, protocoles sécu, etc.) essentiels pour les personnels terrain et siège d'ALIMA

¹ Le détail de ces enjeux est présenté dans le chapitre 6 (proposition)

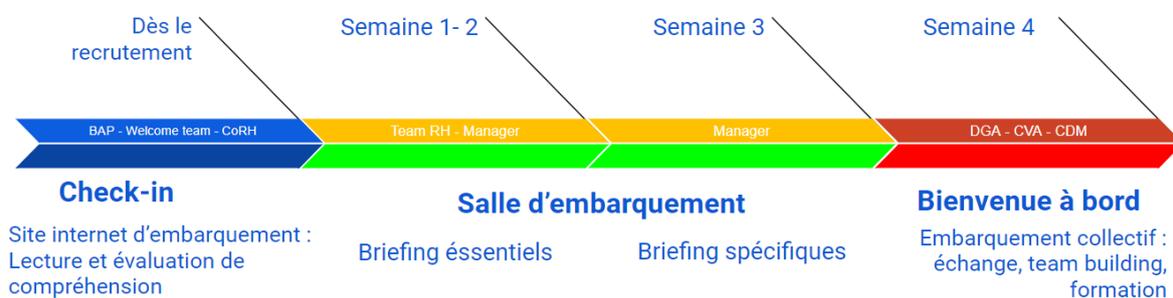
- Disposer d'un espace de partage de connaissance spécifique à ALIMA (la diffusion du savoir ALIMA) où les collaborateurs/trices pourront charger du contenu moyennant validation

4. ATTENTES D'ALIMA VIS-À-VIS DE LA PLATEFORME ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

4.1 REPOSE AUX ENJEUX POSES PAR ALIMA

4.1.1 L'INTEGRATION DES SALARIES ALIMA

La politique de formation d'ALIMA inscrit l'intégration des salariés comme une première étape de l'apprentissage du collaborateur. Cette intégration comprend actuellement 3 phases, présentées de la manière suivante :



La première partie, appelée le « Check-in », consiste à s'approprier les documents essentiels d'ALIMA (charte de l'organisation, cadre stratégique, code de conduite, historique de l'organisation etc.) est actuellement accessible via un site internet et l'espace intranet d'ALIMA. Le site internet dédié à cette première étape d'embarquement n'est pas encore opérationnel mais les contenus (documents à lire, courtes vidéos) ont été ajoutés.

Les parties «salle d'embarquement» et «Bienvenue à bord» doivent également pouvoir être en partie accessibles sur la plateforme, notamment pour les briefing thématiques (sous forme de vidéos, formations en ligne) et les formations plus techniques.

Il sera possible pour les administrateurs ALIMA d'ajouter/modifier des documents et vidéos.

Toute personne intégrant ALIMA au niveau des sièges de l'organisation, des coordinations (capitales), ou des projets (bases) devra avoir accès à cet espace sur la plateforme, permettant ainsi un accès universel du savoir lié à l'intégration chez ALIMA.

4.1.2 LA MAITRISE ET SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES (INCLUANT LA MAITRISE DES PROTOCOLES MEDICAUX, OUTILS ET PROCEDURES ALIMA)

La maîtrise et les savoir-faire techniques sont des étapes essentielles du parcours d'apprentissage des collaborateurs d'ALIMA.

La plateforme doit pouvoir proposer des formations/espaces de discussions autour des différents métiers d'ALIMA et fonctions supports.

- La logistique
- La sécurité

- Le médical et paramédical (avec différents sous-thèmes, « qualité des soins », « laboratoire » « pédiatrie » etc.
- Les ressources humaines
- Les finances et la comptabilité
- Technologies de l’information/informatique
- Langues
- Domaines transversaux (communication, gestion du temps etc.)
- L’impact environnemental des organisations humanitaires
-

Ces domaines pourront contenir différents types de supports :

- Les formations sur les outils/procédures, nécessaires à la prise de poste des collaborateurs d’ALIMA
- Les formations « métiers » : formations développées par ALIMA ou liens vers d’autres formations pertinentes pour la maîtrise des postes
- Des liens vers des vidéos, documentaires pertinents
- Des espaces d’échanges au sein de chaque domaine.

Il sera possible, à travers cette plateforme, de mettre en place un système d’évaluation des modules suivis en ligne, notamment pour les modules dits “formatifs”, pour lesquels ALIMA attend des résultats vis-à-vis de ses collaborateurs. Ces évaluations pourront être proposées de différentes manières (test QCM avec correction automatique par exemple). Les collaborateurs ayant réussi les test pourront être informés directement via la plateforme.

Les formations techniques et transversales pourront également faire l’objet de badges ou de certificats, selon le type de formation suivi. Ces badges et certificats devront être directement délivrés via la plateforme d’apprentissage.

ALIMA pourra également, à travers cette plateforme, collecter et analyser les données relatives au suivi des formations en ligne (et le taux de réussite aux évaluations) à différents niveaux :

- par candidat
- par groupe
- par catégorie de formation
- par profil (type de poste) - exemple : “le nombre de coordinateurs de projets ayant suivi et validé la formation niveau 1 sur RGPD”.

Il sera également possible de développer / d’insérer des modules de formation sur cette plateforme. Il sera également possible d’organiser des formations en synchrones, ou webinaires, sur un espace dédié dans cette plateforme.

4.1.3 LA GESTION DES PARCOURS ET DES CARRIERES

La gestion des parcours des salariés d’ALIMA est un enjeu majeur, et la formation doit pouvoir permettre aux collaborateurs de développer leurs potentiels et les accompagner à évoluer au sein d’ALIMA.

La plateforme devra proposer des formations/des liens vers des formations, sur la base des domaines cités ci-dessus, pour permettre aux collaborateurs de se développer. Il sera possible pour les administrateurs de la plateforme de savoir quelles formations ont été suivies par ces collaborateurs.

La plateforme disposera également d’un onglet listant les différents organismes de formation proposant des formations académiques ou certifiantes, quel que soit le pays, pour accompagner les collaborateurs qui souhaitent suivre ce type de formations.

4.1.4 LA DIFFUSION ET LE PARTAGE D'UN SAVOIR SPECIFIQUE ALIMA

ALIMA a capitalisé, depuis plus de 10 ans, des expériences qui permettent aujourd'hui de tirer les leçons et orienter les choix et les actions des collaborateurs dans les différents terrains d'intervention.

ALIMA est convaincue que ces expériences, les décisions prises, les réussites et les échecs peuvent être captées, et transformées en « capsules de savoirs », pour une diffusion large au sein des équipes. Ce partage de connaissance très spécifique doit pouvoir nourrir l'intelligence collective, pilier de la charte ALIMA.

ALIMA souhaite dédier un espace spécifique à ce partage/cette diffusion de connaissance, qui pourra se faire via du partage de documents, de vidéos, ou autre support utile et pertinent. Cet espace pourra être alimenté de façon régulière via un processus de soumission et de validation des contenus défini en interne. Seuls les administrateurs identifiés pour gérer la plateforme seront habilités à intégrer du contenu.

4.2 PARAMETRES TECHNIQUES A PRENDRE EN COMPTE DANS L'OFFRE

Les éléments suivants doivent-être pris en compte dans le développement d'une plateforme d'apprentissage :

Le **NOMBRE** de connexions simultanées pour suivre les formations

- La mauvaise connexion dans certaines zones d'intervention / le manque de connexion totale dans certaines zones
- La nécessité de disposer d'une plateforme permettant d'accéder à des formations ou autre ressource documentaire via un smartphone et/ou un ordinateur
- La simplicité d'utilisation de la plateforme (intuitivité dans la navigation entre les éléments notamment)
- Le besoin de disposer d'une plateforme accessible en anglais et français
- Le souhait pour ALIMA de disposer d'une plateforme accessible en open source
- Le besoin pour ALIMA d'être autonome rapidement dans la gestion et l'administration de la plateforme, tout en bénéficiant d'un appui technique externe si nécessaire.
- La plateforme doit avoir un processus de mise à jour de sécurité et d'optimisation régulières et planifiées.
- La plateforme doit être "scalable" possibilité d'ajouter ou de soustraire un grand nombre d'utilisateurs très simplement.
- Nous devons pouvoir nous authentifier via nos comptes google (SSO) et idéalement synchroniser nos annuaires Google Workspace via une API ainsi que les groupes en fonction des rôles et des profils définis (publication de contenu, lecture seule...)
- La plateforme doit permettre la publication de vidéos issues de youtube qui pourront être accessibles ensuite en mode hors connexion
- idéalement la plateforme devra/pourra être dupliquée au moins partiellement sur des mini serveurs type Raspberry ... pour nos missions ne disposant pas de connexion internet suffisantes avec une mise à jour simplifiée à l'extrême (remplacement de carte SD ou micro SD, remplacement de disques de type m2). Si cette fonction n'est pas native elle devra être optionnelle et réalisable par le prestataire ou un tiers identifié.
- La plateforme et son / ses applications permettront d'accéder à du contenu web offline (wikipedia, site web ALIMA...)
- Certains éléments de la plateforme devront / pourront être accessibles sans authentification.
- Des outils de reporting simples à utiliser devront être inclus dans la plateforme. Pour les candidats, pour les managers et pour le staff RH, afin de pouvoir voir son parcours individuel et pour les managers les formations suivies par ses équipes, pour les RH une vue micro et macro. Nombre d'utilisateurs de la plateforme, créneaux horaires d'utilisation, formations les plus suivies, niveau moyen de tels groupes ou tels profils sur tels modules...
- Une possibilité d'imprimer des attestations de suivi de formation, des certificats et des badges.

- La plateforme doit permettre d'envoyer des notifications et des rappels.
- La plateforme doit permettre de définir des limites de temps pour les tests ou pour les modules suivis.
- Option: la plateforme doit permettre de diffuser du contenu monétisable.

4.3 FORMATION DES ADMINISTRATEURS / UTILISATEURS ET MAINTENANCE

L'offre devra intégrer une dimension liée à la formation de quelques administrateurs ALIMA (Environ 3 au niveau du siège de Dakar, incluant l'équipe IT et le chargé de formation, et une personne par pays d'intervention, soit une 15aine de personnes au total l'administration de la plateforme.

La formation devra intégrer :

- Une formation de formateurs pour permettre de former les utilisateurs de la plateforme
- Le développement des compétences des administrateurs pour paramétrer la plateforme
- Le développement des compétences pour administrer, ajouter des contenus, modifier des contenus, intégrer de nouveaux utilisateurs.

ALIMA souhaite également disposer d'un système de maintenance qui sera proposé par le prestataire pour une durée minimale d'un an après le déploiement de la plateforme.

5. CALENDRIER

APPEL A CANDIDATURE (PUBLICATION)	LE 26/11/2021
CLARIFICATION QUESTIONS SOUMISSIONNAIRES	DU 26/11/2021 AU 10/12/2021
DATE DE CLOTURE DE RECEPTION DES OFFRES / DEADLINE	LE 28/12/2021 A 17H 00 GMT
DEPOUILLEMENT ET EVALUATION DES OFFRES	05/01/2022
NOTIFICATION AUX SOUMISSIONNAIRES (REFUS / ATTRIBUTION)	07/01/2022
SIGNATURE DU CONTRAT	LE 14/01/2022

Le contrat de prestation de service pour le paramétrage de la plateforme devra être réalisé avant le 31 décembre 2021.

Le paramétrage devra être finalisé pour fin mars 2022, et la formation des administrateurs un mois plus tard.

A partir de ce moment, il sera possible d'intégrer de nouveaux contenus dans cette plateforme.

6. DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE L'OFFRE

- Une proposition technique qui inclut : la compréhension de la demande et des enjeux posés par ALIMA, une proposition de paramétrage/développement d'une plateforme, la structure proposées, les éléments techniques à prendre en compte.
- Les références de l'organisme CANDIDAT (minimum 3 références)

- Les CV des développeurs de la plateforme
- Une proposition financière (voir détail ci-après)

7. LIVRABLES

A l'issue du développement/paramétrage de la plateforme :

- Une plateforme d'apprentissage ALIMA est paramétrée, et accessible à tous les utilisateurs disposants d'une adresse mail ALIMA
- Au moins une formation sur la gestion / l'administration de la plateforme est proposée à ALIMA, permettant ainsi un minimum d'autonomie pour intégrer, paramétrer des contenus. Un service de maintenance et d'accompagnement est proposé pendant au moins un an après la finalisation de la plateforme.
- Le contenu des formations doit être disponible sur la plateforme.

8. SÉLECTION DE L'OFFRE

L'analyse des offres s'effectuera à travers l'étude des 2 critères suivants :

50 % - Valeur technique de l'offre

- Compréhension du cahier des charges
- Adéquation proposition / objectifs
- Pertinence de la réponse et innovation dans la conception
- Adéquation durée
- Expérience des candidats (notamment dans des contextes telles que ceux présentés plus haut)

50% - Prix.

Des négociations et/ou entretiens pourront être organisés avec les meilleures propositions, afin d'en optimiser les démarches d'analyse. Une démonstration d'une plateforme type pourra être demandée aux soumissionnaires retenus lors de la première sélection.

9. DÉROULEMENT DU PROCESSUS

Le candidat supportera tous les frais afférents à la présentation et à la préparation de son offre. ALIMA ne sera en aucun cas responsable de ces coûts. ALIMA se réserve le droit d'accepter ou de refuser, toute offre jugée non conforme, en tout ou en partie sans que le soumissionnaire ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

Les dossiers administratifs, les offres financières et techniques ainsi que les documentations techniques proposées devront être rédigés en Français.

a) Préparation de l'offre et Instructions aux soumissionnaires

1. Langue	L'offre devra être rédigée en français
2. Documents constitutifs de l'offre (Rappel)	<p>Les offres présentées comprendront les documents suivants dûment remplis :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Compréhension du cahier des charges o Adéquation proposition / objectifs o Pertinence de la réponse et innovation dans la conception o Adéquation durée o Expérience des candidats (notamment dans des contextes telles que ceux présentés plus haut) <p>Le soumissionnaire est libre d'envoyer des documents additionnels s'ils sont pertinents dans le cadre de l'appel d'offres.</p>
3. Délais de validité de l'offre	Le délai de validité des offres devra être de trois (03) mois minimum à compter de la date de dépôt des offres.
4. Mention des tarifs	<ul style="list-style-type: none"> - Les tarifs doivent être libellés en Euro ou en Francs CFA - Le soumissionnaire précisera si les tarifs proposés sont en HT (hors taxes) ou TTC incluant toutes les taxes, s'il y a lieu. - Les prix et les taux sont fixes et non révisables.
5. Coûts liés à la préparation de l'offre	Tous les coûts liés à la préparation de la présente offre sont à la charge du soumissionnaire, qu'il soit sélectionné ou non.

b) Soumission de l'offre

1. Cachetage et marquage des offres	<p>Appel d'Offres DA0 21/023/ALHQDKR/SLOG/FORM pour Plateforme d'apprentissage</p> <p>Le dossier complet devrait être adressé par courriel électronique au service logistique en mettant en copie la chargée de formations ALIMA aux adresses suivantes : supply@alima.ngo; marie.loro@alima.ngo</p> <p>Un accusé de réception vous sera envoyé par voie électronique à réception du dossier.</p>
2. Date limite de soumission des offres	Les offres doivent être soumises au plus tard le vendredi 28 décembre 2021
3. Annulation de la procédure d'Appel d'Offres	<p>En cas d'annulation de l'Appel d'offres, les soumissionnaires en seront informés de manière officielle.</p> <p>L'annulation peut intervenir dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - lorsque l'appel d'offres est infructueux, c'est-à-dire lorsque aucune offre méritant d'être retenue sur le plan qualitatif et/ou financier n'a été reçue ou lorsqu'il n'y a pas eu de réponse; - lorsqu'il y a modification fondamentale du projet et/ou de ses éléments techniques ou économiques ; - lorsque des circonstances exceptionnelles ou de force majeure rendent impossible la mise en œuvre normale du projet; - lorsque toutes les offres conformes sur le plan technique excèdent les ressources financières disponibles; - lorsqu'il y a eu des irrégularités dans la procédure, ayant notamment empêché une concurrence loyale ; - lorsque l'adjudication du marché ne respecte pas la bonne gestion financière, à savoir les principes d'économie, d'efficacité et d'efficacités (par exemple le prix proposé par le soumissionnaire à qui le contrat doit être octroyé est

	objectivement disproportionné par rapport au prix du marché).
4. Modification ou retrait des offres	<p>Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leurs offres par notification écrite avant la date limite fixée pour le dépôt des offres. Et aucune offre ne saurait être modifiée après ce délai.</p> <p>Les retraits sont inconditionnels et mettent fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.</p>
5. Réunion d'information ou visite sur place	<p>Aucune réunion d'information ni visite sur place n'est prévue. Les visites à titre individuel par les soumissionnaires potentiels au cours de la période de l'appel d'offres ne peuvent être organisées.</p> <p>Toute communication se fait de manière officielle par écrit afin d'en garder les traces.</p>

c) Dépouillement, Analyse et évaluation des offres

1. Evaluation et comparaison des offres	<p>L'évaluation des offres reçues sera effectuée sur la base de toutes les informations demandées dans le dossier d'Appel d'offres et des vérifications effectuées par un comité d'évaluation ad hoc sur la base de ces renseignements.</p> <p>Le comité sera mis en place en interne par l'ONG ALIMA. Il procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'examen de la conformité des offres sur le plan de la forme. Une offre est conforme lorsqu'elle respecte toutes les conditions et spécifications contenues dans le dossier d'appel d'offres, sans déviation ni restriction importante. Lorsqu'une soumission n'est pas conforme au dossier d'appel d'offres, elle est immédiatement rejetée et ne peut, par la suite, être rendue conforme par des corrections ou par la suppression des déviations ou restrictions. - L'évaluation technique se fera sur les offres jugées administrativement conformes. Le comité d'évaluation procédera à l'évaluation de tous les aspects techniques de chaque offre aux fins de s'assurer de la conformité technique. - L'élaboration d'une grille d'analyse comparative des offres pondérée aux fins de prise de décision. - La rédaction d'un procès-verbal par le comité d'évaluation. <p>Toute tentative d'un soumissionnaire visant à influencer le comité d'évaluation à influencer le pouvoir adjudicateur dans sa décision relative à l'attribution du marché entraîne le rejet immédiat de son offre.</p>
2. Réunion	<p>Dans un souci de transparence et de traitement égal ainsi que pour faciliter le dépouillement et l'évaluation des offres, le comité d'évaluation peut demander à chaque soumissionnaire des explications sur son offre dans un délai raisonnable à fixer par le comité d'évaluation. La demande d'explication et la réponse sont faites par écrit.</p> <p>Si après délibération du comité d'évaluation, plusieurs fournisseurs se retrouvent ex-aequo, ALIMA se réserve le droit de contacter individuellement chaque soumissionnaire pour discuter sur son offre afin de faire un choix définitif.</p>
3. Refus de l'Offre	<p>ALIMA se réserve le droit de rejeter toute offre n'étant pas en conformité avec la demande décrite dans ces documents, et de ne retenir aucune des offres reçues.</p>

d) Attribution du marché

1. Attribution du marché	<p>Le comité de sélection attribuera le marché au soumissionnaire ayant soumis l'offre correspondante au mieux aux dispositions du cahier des charges, aux critères de sélection et à l'éthique ALIMA.</p> <p>C'est seulement après approbation des offres techniques que les offres financières seront analysées et évaluées.</p>
2. Notification et attribution du marché	<p>ALIMA informera officiellement le(s) soumissionnaire(s) ayant été sélectionné(s) ainsi ceux ne l'ayant pas été.</p> <p>Avant l'expiration du délai de validité des offres, la notification sera faite par ALIMA au soumissionnaire retenu. Par conséquent, les soumissionnaires devront indiquer leurs adresses courrielles précises et leurs numéros de fax et/ou de boîtes postales.</p>